



SAOR  
Syndicat Autoroutes et Ouvrages Routiers

**Mme Amélia RUNG**  
**Directrice des Ressources Humaines**  
**Autoroutes du Sud de la France**  
**74 allée de Beauport**  
**CS 90304**  
**84278 VEDENE CEDEX**

Lieu, Paris la Défense  
Date : 26 juin 2024

Objet : préavis de grève  
du 5 au 7 juillet 2024

Madame,

Conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du code du travail, nous vous informons que la CFDT ASF dépose un préavis de grève du 5 au 7 juillet 2024.

**Cette grève débutera le vendredi 5 juillet 2024 à 4 heures, et s'achèvera à 22 heures le dimanche 7 juillet 2024.**

Cette action collective concerne tous les salariés de la société Autoroutes du Sud de la France.

Nos revendications sont les suivantes :

- le remplacement systématique de tous les départs par l'embauche de CDI afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour l'ensemble des salariés
- filière péage : embauche immédiate de saisonniers pour cet été, prise en considération de nos remontées récurrentes des dysfonctionnements techniques et organisationnels de la filière
- filière viabilité : arrêt des astreintes imposées en dehors des TSA, arrêt de la pression constante mise sur les salariés dans le cadre de leurs interventions
- lancement d'un audit RPS dans toutes les filières
- retour à un dialogue social respectueux avec des négociations loyales

Souhaitant retrouver une vraie relation de confiance entre les salariés et la direction, nous réitérons nos propositions pour reconstruire un dialogue social responsable sur la base de notre Manifeste en phase avec les valeurs de la CFDT.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF, Fabrice BERGERY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fabrice Bergery', is written over a faint blue line.